

# Le Burundi veut quitter la Cour pénale

GRANDS LACS Des marches quasi quotidiennes sont menées contre l'UE ou la Belgique

► Nouveau durcissement du régime burundais.

► L'armée se divise sur une ligne ethnique.

Plus que jamais, le Burundi dénonce un « *complot international* » et les autorités durcissent leur position : une semaine après l'ouverture d'une enquête de l'ONU sur les violations des droits de l'homme dans le pays depuis avril 2015 visant 12 personnalités du régime, le premier vice-président du pays, Gaston Sindimwo, a déclaré que son pays avait entrepris de se retirer de la Cour pénale internationale. Faisant écho à des critiques de plus en plus fréquentes au sein de l'Union africaine qui plaide en faveur d'une « cour pénale africaine », le vice-président voit en la CPI un « *moyen politique* » utilisé par la communauté internationale pour « *opprimer certains pays africains* ».

Le projet de retrait a été envoyé pour adoption à l'Assemblée na-

tionale, mais une décision éventuelle n'affectera en rien la poursuite de l'examen d'affaires que la Cour a déjà commencé à instruire, et plus particulièrement les violences qui, depuis 2015, ont déjà fait plus de 500 morts et engendré 270.000 réfugiés.

Outre les défis lancés à la communauté internationale, qui se traduisent désormais par des marches quasi quotidiennes contre l'Union européenne ou la Belgique, le durcissement du régime se marque aussi au sein d'une armée dangereusement divisée. Les ex-FAB (forces armées burundaises), et surtout soldats et officiers tutsis, sont de plus en plus marginalisés au profit d'anciens rebelles issus du maquis. Alors que des généraux qui avaient mené la guerre depuis la Tanzanie où ils étaient réfugiés ont reçu le contrôle des cinq régions militaires du pays, de nouveaux bataillons vont être constitués. Appelés « corps des volontaires nationaux » ils seront composés de « volontaires chargés de défendre le territoire ». Ces vo-

lontaires recevront une formation militaire et seront considérés comme des auxiliaires officiels de l'armée. Par cette mesure, le gouvernement se donne les moyens d'encadrer les jeunes, de leur payer une solde mensuelle et de leur assurer une formation militaire tout en échappant à l'accusation de soutenir des milices « Imbonerakure », souvent comparées aux « Interhamwe », qui furent les principaux auteurs du génocide au Rwanda en 1994.

## Tensions avec le Rwanda

Mais la finalité est la même : les « soldats auxiliaires » seront censés épauler une armée affaiblie par les dissensions internes et l'indiscipline et être capables de faire face à tout « ennemi ». Dans l'immédiat, ces jeunes hutus seront chargés de contrôler les barrières mises en place sur les principaux axes routiers, en particulier ceux qui mènent au Rwanda. Avec lequel les relations sont de plus en plus tendues : des camions chargés de maïs venant de Zambie ont été retenus à Bujumbura car ils étaient destinés à ap-

provisionner le Rwanda et les incidents se multiplient sur la frontière entre les deux pays. ■

COLETTE BRAECKMAN

## AU CONGO

### Visas raccourcis : représailles

Le Congo a pris à son tour des mesures de restriction de délivrance de visas accordés aux officiels belges, a annoncé le ministre congolais des Affaires étrangères, Raymond Tshibanda N'tunga Mulongo. M. Tshibanda a fait cette annonce qui laisse présager une énième crise diplomatique entre Bruxelles et Kinshasa, après que son homologue belge Didier Reynders eut indiqué mercredi que la Belgique avait décidé de limiter à six mois la durée des visas octroyés aux responsables congolais porteurs de passeports diplomatiques, en raison de l'évolution de la situation politique en RDC, où les élections seront reportées, peut-être jusqu'à la fin 2018. (b.)